



Office de Tourisme Intercommunal Marana-Golo

## MARANA-GOLO TOURISME



### **EXONÉRATION DE CERTAINES CHARGES SOCIALES PATRONALES**

**Pour la période des salaires  
du 1er février au 31 mai 2020**

**SEPTEMBRE 2020**

**1**

Chers professionnels,

**LETTRÉ D'INFORMATION**

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au Coronavirus qui a entraînée une période de fermeture de mars à juin, une **exonération de cotisations et contributions patronales** aux petites et moyennes entreprises (PME) a été mise en place.

Bénéficieront d'une exonération de cotisations patronales au titre des périodes d'emploi **entre le 1er février 2020 et le 31 mai 2020**, les PME (moins de 250 salariés) relevant des secteurs cités dans le document ci dessous :

### Exonération de charges sociales patronales

Ces secteurs d'activité ont été particulièrement affectés par les **conséquences économiques et financières** de la propagation de l'épidémie de covid-19 au regard de la réduction de leur activité, en raison notamment de leur **dépendance à l'accueil du public**.

Vous assurant de notre entière mobilisation,  
Bien à vous.

L'équipe de l'Office de Tourisme Intercommunal Marana Golo.